

Impulser une citoyenneté active et responsable, pour se réapproprier le développement humain et durable de nos territoires.

PROSPECTIVE DE **3 ZONES** D'EMPLOI DU GRAND EST
2020 – 2040

CHAUMONT – LANGRES
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES – SÉLESTAT

Sommaire

2	Mot du Président
4 / 9	Un environnement complexe et mondialisé
10 / 16	Le cadre de l'étude
17 / 23	L'immersion dans le territoire
24 / 27	Le territoire à l'horizon 2040
28	Conclusion

Par ce travail, la société civile, organisée ou non, montre qu'elle sait se rassembler pour l'intérêt général des territoires.

Le mot du président

Dans sa volonté d'anticiper le devenir des territoires, le CESER a engagé un travail sur trois zones d'emploi de la région Grand Est. Ce travail a été mené en partenariat avec les Conseils de développement et les acteurs des 3 territoires concernés.

Dans un espace dans lequel la plupart des actifs résident et travaillent, le citoyen d'aujourd'hui montre sa volonté de se réapproprier le développement humain et économique de son territoire.

Dans une approche globale, la rencontre du Ceser, avec les acteurs des territoires étudiés, a montré que le déterminisme ne doit pas empêcher de préparer l'avenir. Les acteurs locaux sont les mieux placés pour penser leur futur et faire face aux défis du monde contemporain. Ils sont également les mieux placés pour juger de la pertinence et de la cohérence des propositions d'actions à mettre en œuvre et élaborées en s'appuyant sur leurs connaissances et leurs expériences.

Les propositions faites s'adressent à tous ceux, institutionnels ou citoyens, qui comprennent que les décisions et les actions d'aujourd'hui engagent la vie des territoires de demain.

Patrick TASSIN
Président du CESER Grand Est

“ Le rapport du Ceser se veut donc le reflet des constats faits sur le territoire et des aspirations portées par des citoyens engagés qui ne baissent pas les bras et veulent construire un futur désirable. ”

Environnement complexe et mondialisé



Dans un environnement complexe et mondialisé, 5 thématiques (essentiels) ont été retenues pour être mises en perspective du travail réalisé sur le terrain. Elles prennent en compte d'une part les risques et les opportunités des actions et des transformations de l'économie, des nouvelles technologies et du changement climatique et, d'autre part l'acceptation voire la résilience du citoyen.

Le travail réalisé sur les sujets qui suivent est antérieur à la crise sanitaire, pour autant, à l'heure où tout s'accélère sur la planète et pour les sociétés, l'illustration tragique de la pandémie ne peut malheureusement que conforter le choix des sujets qui a été fait.

Il semble peu probable que le temps de l'Histoire qui permet le recul nécessaire à l'analyse soit encore possible aujourd'hui, face notamment à l'urgence climatique. Il faudra sans doute aller vite tout en sachant se préserver d'une trop grande précipitation.

Le citoyen et son espace de « vie »

La citoyenneté permet à une personne de jouir, dans l'État dont il relève, des droits civils et politiques, et principalement du droit de vote (par opposition aux étrangers)¹. Les citoyens qui manquent à leurs devoirs peuvent être sanctionnés, mais ils/elles peuvent ne pas exercer leurs droits sans perdre leur statut. Par ailleurs, la citoyenneté se pratique par la participation à la vie de la cité et le souci du bien commun et pas seulement de ses intérêts privés.

La crise sanitaire montre comment en quelques semaines seulement le monde a été bouleversé. Une nouvelle fois, le phénomène est inattendu et la gestion de crise semble impréparée. Les choix pour lutter contre la déferlante virale se sont imposés face au risque de voir le système hospitalier dans l'incapacité d'absorber le nombre potentiel et exponentiel de malades.

C'est pourquoi afin d'essayer de comprendre l'importance de l'individu dans la société contemporaine, le rapport retrace l'histoire de la citoyenneté et aborde la volonté de réappropriation de l'espace de vie par les habitants des territoires.

¹ Définition de citoyen – Larousse (internet juin 2020)

Le développement économique

Le coronavirus est-il en train de faire vaciller le mythe déjà chancelant de la mondialisation heureuse ? La remise en cause actuelle des effets ou des excès de la mondialisation sera-t-elle suivie d'effet, sera-t-il possible d'éviter le risque du repli sur soi et le manque de solidarité ?

Plus généralement, les mesures correctrices permettront-elles de limiter les effets sans nul doute profonds et durables ?

Enfin, les modèles seront-ils reconstruits pour permettre de recréer l'activité d'avant crise ou l'émergence de nouveaux modèles

La France doit se réinventer, revoir sa vision du monde et la place qu'elle veut y occuper.

permettront-ils de faire face aux risques multiples à venir ?

La science et la technologie seront des leviers puissants pour accompagner ces changements : l'intelligence artificielle, la robotisation, la réalité virtuelle, les énergies renouvelables, l'internet à très haut débit, les véhicules autonomes, les transports à très haute vitesse, le cyber-terrorisme, la surveillance des personnes, l'individu augmenté...

Nous avons beaucoup d'atouts tirés de notre histoire, de notre géographie, de notre démographie, de nos systèmes de protection, de notre qualité de vie...

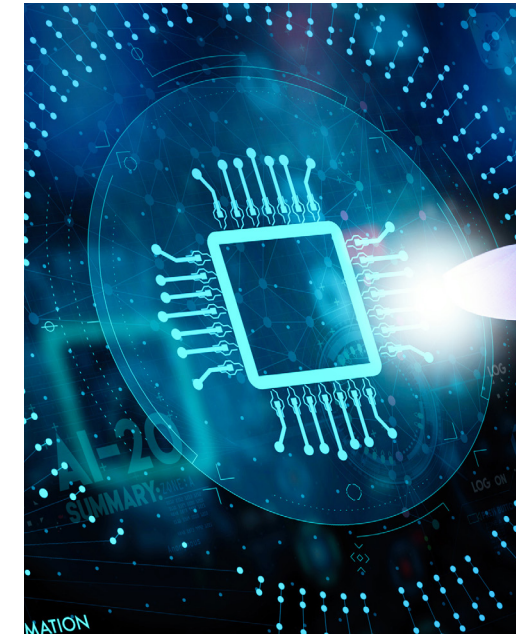
Le rapport met en évidence la situation économique à l'échelle du territoire, du pays, de l'Europe et du monde, les risques et les vulnérabilités mais aussi les forces qui pourraient être transformées en opportunités.

Les nouvelles technologies

Trois siècles de révolutions industrielles ont été initiées par des innovations technologiques, organisationnelles et marquées par d'incontestables transformations techniques, économiques, sociales et culturelles. Aujourd'hui, les technologies numériques sont omniprésentes et se développent d'une façon exponentielle. Trois technologies, qui représentent la diversité des procédés nouveaux, ont été développées dans le rapport :

- fabrication additive ou impression 3D,
- intelligence artificielle, aide à la prise de décision,
- informatique quantique, permet d'accroître les vitesses de traitements des informations et d'accélérer le développement de toutes les technologies numériques.

Les ruptures majeures issues des technologies numériques sont une opportunité pour le développement économique, la compétitivité et la création de valeur. Pour saisir toutes ces opportunités, il faut accompagner le personnel à la conduite au changement, afin de rendre ces mutations acceptables et éviter les rejets. L'usage généralisé de ces technologies induit également une modification des notions de distance et de temps.



Toutefois, des mesures réglementaires devront être prises afin d'éviter de déshumaniser les relations humaines à long terme, se protéger des pirates informatiques et respecter les principes fondamentaux du droit du travail et de la vie privée des individus.

L'aménagement et l'attractivité du territoire

*Est-ce un territoire
bien aménagé qui
apporte une meilleure
attractivité ?*

*Ou bien, à l'inverse,
est-ce l'attractivité d'un
territoire qui permet
d'obtenir les moyens
d'un aménagement
conséquent ?*

Les collectivités sont confrontées à ces questions, plongées dans ces théories vivantes en perpétuel mouvement, dont leurs choix réciproques oscillent entre un aménagement du territoire faisant la première ébauche de l'attractivité qu'il produira, ou une attractivité du territoire esquissant l'aménagement du territoire qui s'en suivra.

Les effets du changement climatiques sur la santé et le cadre de vie

La période de confinement, lors de laquelle nombreux ont été contraint à ralentir voire de stopper net leurs activités, a permis de prendre conscience que notre place au sein de la nature est plus fragile qu'on ne le pense et que nous avons des devoirs envers elle.

La nature produit certaines ressources (sols, eau, air, énergies et matières premières) dont la gestion et l'exploitation constituent le socle du développement de nos sociétés. Ces réserves ne sont toutefois pas inépuisables à plus ou moins long terme.

Le rapport fait état de l'ensemble des champs qui constituent l'environnement dans lequel

nous vivons et dont il faut se préoccuper afin d'influer sur les défis environnementaux, aux effets négatifs déjà engagés, auxquels l'humanité doit faire face.

Un effort conséquent d'information et surtout d'éducation est indispensable, afin de conduire à des changements de perception et de comportement pouvant conduire à la construction d'une société à nouveau basée sur l'équilibre plutôt que sur la croissance, en veillant à garantir la place de ce qui doit rester en dehors de toute appropriation pour être maintenu dans le bien commun.

*D'autres risques majeurs sont
inhérents aux changements
climatiques : **menaces infectieuses,
répétition des épisodes climatiques
violents...***



Le cadre de l'étude

“ Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. ”

Insee

3 zones déterminées à partir des critères suivants :

- la zone retenue dispose d'un conseil de développement, plutôt actif,
- les métropoles sont exclues, car elles disposent des moyens nécessaires pour mener ce type d'étude,
- une zone dans chacune des catégories : dynamique, en retrait ou en difficulté, définies dans le rapport sur les 31 zones d'emploi,
- une zone différente dans les trois anciennes régions,
- une zone frontalière.

Le choix définitif selon les critères du rapport « Situation des 31 zones d'emploi de la région Grand Est – atouts, défis et fractures » du CESER :

- Sélestat, zone dynamique, transfrontalière et dans l'ancienne région Alsace
- Chaumont-Langres, zone en retrait et dans l'ancienne région Champagne-Ardenne,
- Saint-Dié-des-Vosges, zone en difficulté et dans l'ancienne région Lorraine.

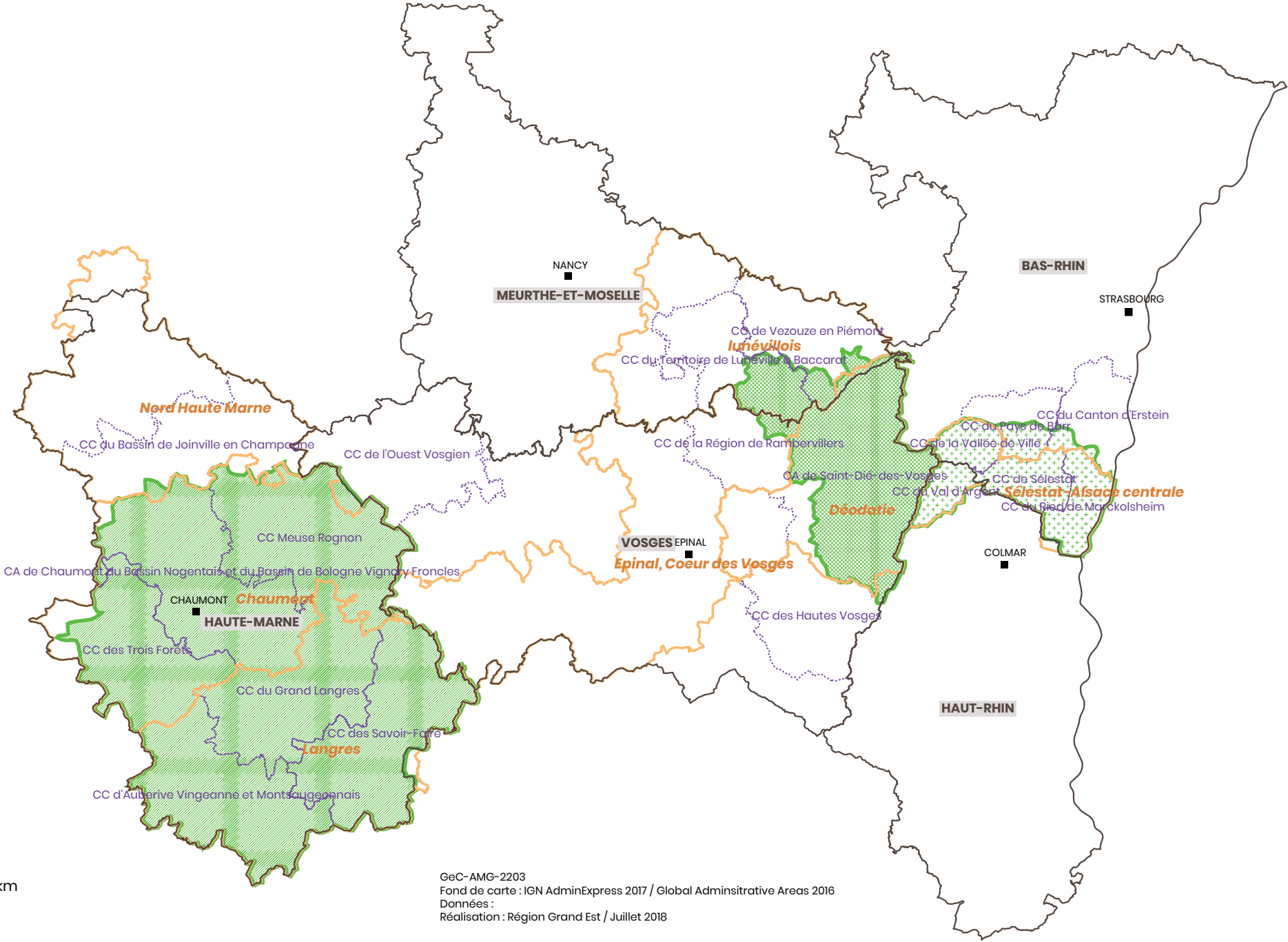
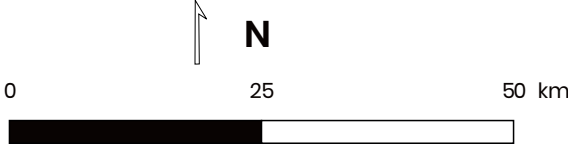
Un atelier d'une journée de travail par territoire, composé de 10 membres du CESER, 10 membres du Codev et de 10 autres personnes de la société civile de la zone d'emploi étudiée, permet d'identifier les enjeux clés et les actions qui pourraient être mises en oeuvre.

Zones d'emploi de Chaumont-Langres, Saint Dié, Sélestat

Septembre 2019

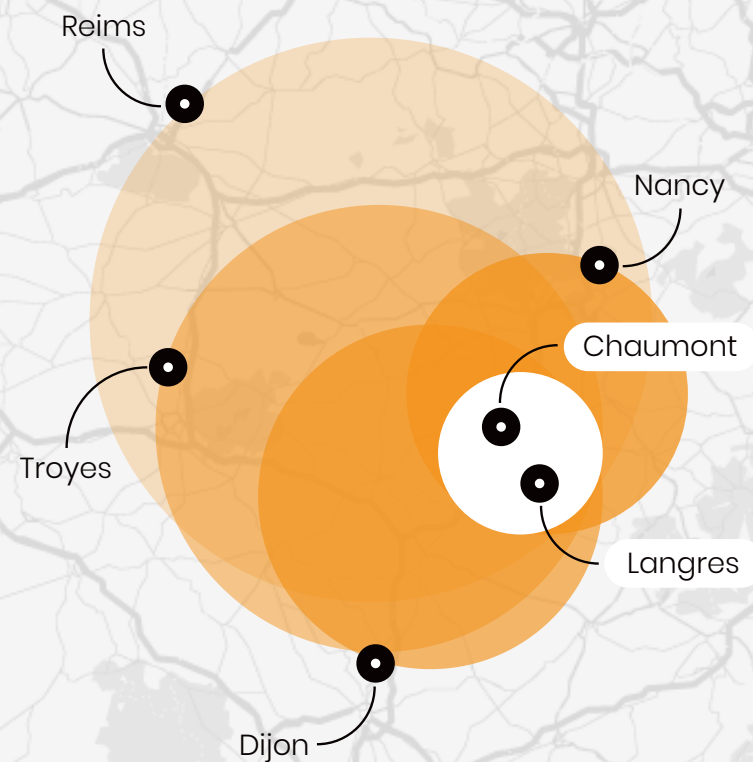
Légende

- epci_2017
- Pays
- Chaumont-Langres
- Saint-Dié-Des-Vosges
- Sélestat



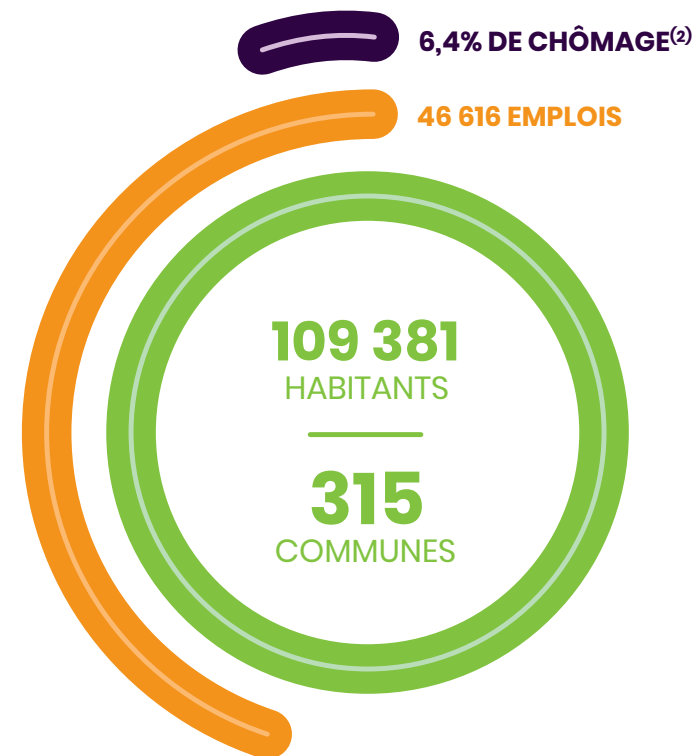
GeC-AMG-2203
Fond de carte : IGN AdminExpress 2017 / Global Administrative Areas 2016
Données :
Réalisation : Région Grand Est / Juillet 2018

Les flux de la zone d'emploi⁽¹⁾ Chaumont / Langres



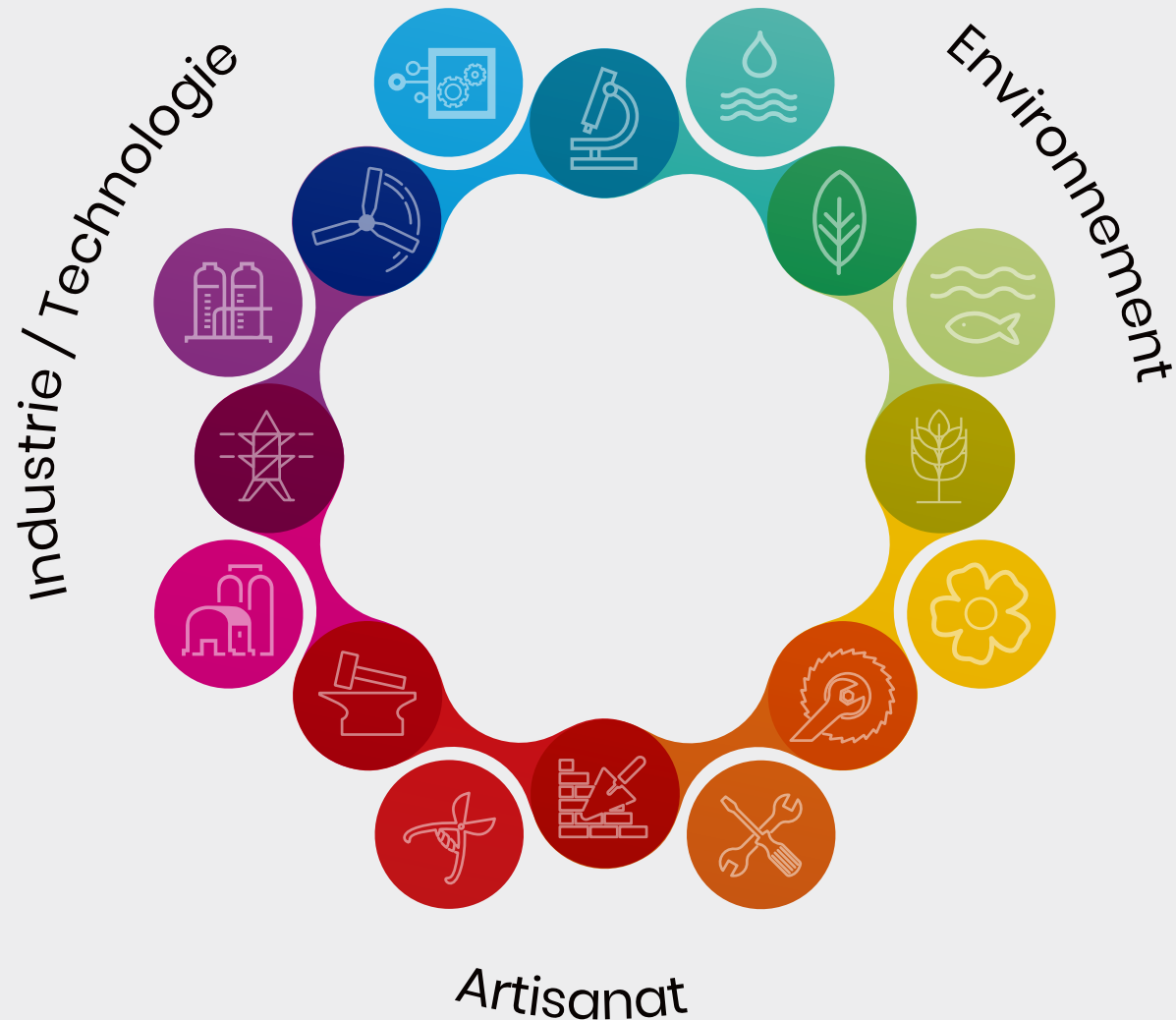
(1) Données Pôle emploi – Tableaux de bord des Bassins d'emploi de Langres et de Chaumont – Observatoire Régional Emploi Formation Grand Est – du 20 déc. 2018

La zone d'emploi démographique



(2) (8,7% région GE, 8,8% France métropolitaine)
Tableau de conjoncture n°10 CESER avril 2019

Chaumont / Langres les atouts



Analyse du CESER

L'espace urbain doit être optimisé par des éco-quartiers et/ou de l'habitat partagé ; des tiers-lieux de travail, d'études et d'activités diverses répondant aux besoins de chacun et limitant ainsi les besoins de mobilité ou renforçant les mobilités douces. L'habitat doit se développer sur des zones déjà existantes.

Les savoir-faire et la qualité de vie proposés aux habitants d'aujourd'hui et de demain



“Des services de proximité publics ou privés, doivent s'organiser en coopération avec les territoires voisins, sous de nouvelles formes et renforcés par le numérique en réponse aux besoins de chacun.”

doivent être valorisés dans l'objectif de donner l'envie de rester ou de venir s'installer pour y vivre et y travailler.

Le Parc National des forêts de Champagne et de Bourgogne représente un vecteur fédérateur, il est une opportunité dont les acteurs privés et publics doivent se saisir.

A l'heure de l'individualisme affiché, l'Humain reste une composante d'un tout collectif, qui s'inscrit dans un environnement contraint dont les ressources ne sont pas inépuisables.

Le citoyen demande à être au cœur de la décision, et plébiscite le travail en réseau, qu'il soit physique ou dématérialisé.

Il doit être formé et informé dans son territoire pour relever les nombreux défis d'aujourd'hui et de demain.

Retour d'expérience avec Yves Doucey

Président du Conseil de développement PETR de Langres

Après avoir été maire-adjoint de Villegusien-le-Lac, puis Vice-président de la Communauté de communes de la Vingeanne, Yves Doucey est entré au Conseil de développement du Pays de Langres en 2008, pour en devenir le Président en 2014. *« Déjà à l'époque du Pays, je travaillais sur la prospective dans le cadre des conventions de territoire signées avec le Conseil régional de Champagne-Ardenne. Cette sensibilité à ce domaine s'est traduite aussi par l'expérience de Gestion territoriale des emplois et des compétences menée depuis 2010 sur le Pays de Langres, puis le Pôle d'équilibre territorial et rural, avec toutes les entreprises, quelle que soit leur filière, et notamment en lien avec le club local d'entreprises, Actisud 52 ».*

Les relations entre élus et conseils de développement ont dès cette époque été marquées par une bonne intelligence, puisque le conseil siégeait au conseil d'administration du Pays avec voix délibérative et chaque groupe de travail était coprésidé par un élu et un membre

du CoDev. Aujourd'hui, la situation semble avoir évolué, et les relations ne paraissent plus aussi fluides. Peut-être une question de génération... Pour les nouveaux élus, et pour une partie de la société civile aussi, on dirait que tout a été fait en termes de développement local sur le territoire de Langres, mais aussi d'une certaine façon que les intérêts particuliers ont pris le pas sur l'intérêt collectif.

Par ailleurs, en tant qu'adhérent à la Coordination régionale des Conseils de développement, nous avons participé à la rédaction du Livre Blanc en 2017. Notre intérêt était de faire apparaître la ruralité et ses propres problématiques au sein de la Coordination, alors que les Conseils métropolitains étaient surreprésentés. La démarche prospective est essentielle, elle est à la base des réflexions et du projet de territoire, sinon on ne fait que gérer, mais on ne développe pas. Aujourd'hui les élus ne semblent plus aussi attentifs à la société civile...



Dans la démarche initiée par le Ceser, si l'intérêt de la prospective ne fait aucun doute, le fait d'avoir lié les territoires de Chaumont et Langres m'interroge quelque peu. Le CoDev de Chaumont semble peu structuré et bien moins proactif que celui de Langres. Les enjeux politiques y apparaissent aussi beaucoup plus prononcés, et la société civile apparaît souvent comme une forme d'opposition.

Nous avons naturellement répondu à l'invitation du Ceser et des CoDev de Bourgogne – Franche-Comté, puisque nous sommes naturellement tournés vers la métropole dijonnaise. Car même si dans le réseau de villes qui se met en place autour du sud de la Champagne et du nord de la Bourgogne, Langres n'a pas été approché, et même s'il n'y a pas de CoDev à Dijon, il y a des Dijonnais au Ceser.

Retour d'expérience avec Aurélien AUBRY

24 ans, originaire du sud Haute-Marne, secteur de Fayl Billot.
Assistant d'éducation et animateur.

La principale motivation pour participer à cette initiative vient de la thématique, et donc de son intérêt personnel pour la «citoyenneté durable» ou comment s'engager sur son territoire pour le dynamiser de façon la plus pérenne possible. Le but était bien de découvrir et de connaître davantage les acteurs du territoire, au service d'un développement local durable. Son implication personnelle se situe à un niveau plus local que celui du Territoire Langres-Chaumont, ses interlocuteurs privilégiés pour son activité associative se situant à l'échelle de la commune.

Cet atelier lui a permis avant tout de voir ce qui se faisait sur le territoire, et une des pistes concerne la jeunesse, à qui on ne fait pas suffisamment confiance pour développer des initiatives, et qui se heurte à des conflits de génération bloquants qui peuvent également être d'ordre politique. Cet impression forte d'immobilisme entraîne le départ de nombreux jeunes, et les réformes engagées sur l'organisation territoriale notamment, ainsi que les difficultés économiques, ont bouleversé de façon importante le tissu local, et il lui semble désormais plus compliqué de construire des projets sur le long terme, de façon pérenne...

Si la démarche prospective du CESER et des CoDev est intéressante en soi, peut-être serait-il nécessaire d'y apporter une dimension plus concrète, et moins technique qui peut parfois rebuter les participants.



Retour d'expérience avec Céline Tisserand

Directrice de l'Association Départementale
Prévention Jeunesse « ADJP52 »

Elle n'est pas membre à titre personnel du Conseil de Développement de Langres, mais sa structure l'est. Un administrateur s'y rend. (Depuis peu, avant c'était le Président, mais il est décédé en janvier).

Elle a appris l'existence de cet atelier par son réseau, via l'ADPEP 52 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public).

Le volet humain est celui qui lui parle le plus tant pour ses fonctions que ses intérêts personnels. Il faut considérer le public dit en difficulté sur le territoire comme une ressource. Ils peuvent être une richesse. Elle organise du bénévolat, un double bénéfice : l'aide à la réinsertion des jeunes et la création d'une réelle plus-value économique.

C'était une journée très riche. Riche en rencontres, riche en apprentissage. Echanger avec d'autres corps de métiers (agriculteurs, commerçants, élus, acteurs culturels, ...) manque. Un des bénéfices de cette journée est l'ouverture, les dialogues et les échanges qui eurent lieu. Nous venons d'univers différents mais avons les mêmes préoccupations, la même envie de développer notre territoire. Communiquer ça fait du bien.

Elle attend de cette démarche des pistes d'actions concrètes. Voir émerger des idées novatrices, être dans le prospectif. Car ce n'est pas dans ses habitudes. Elle est prête à s'associer aux actions avec ses jeunes.

Des variables qui interagissent

**ATTRACTIVITÉ ET
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE V3**



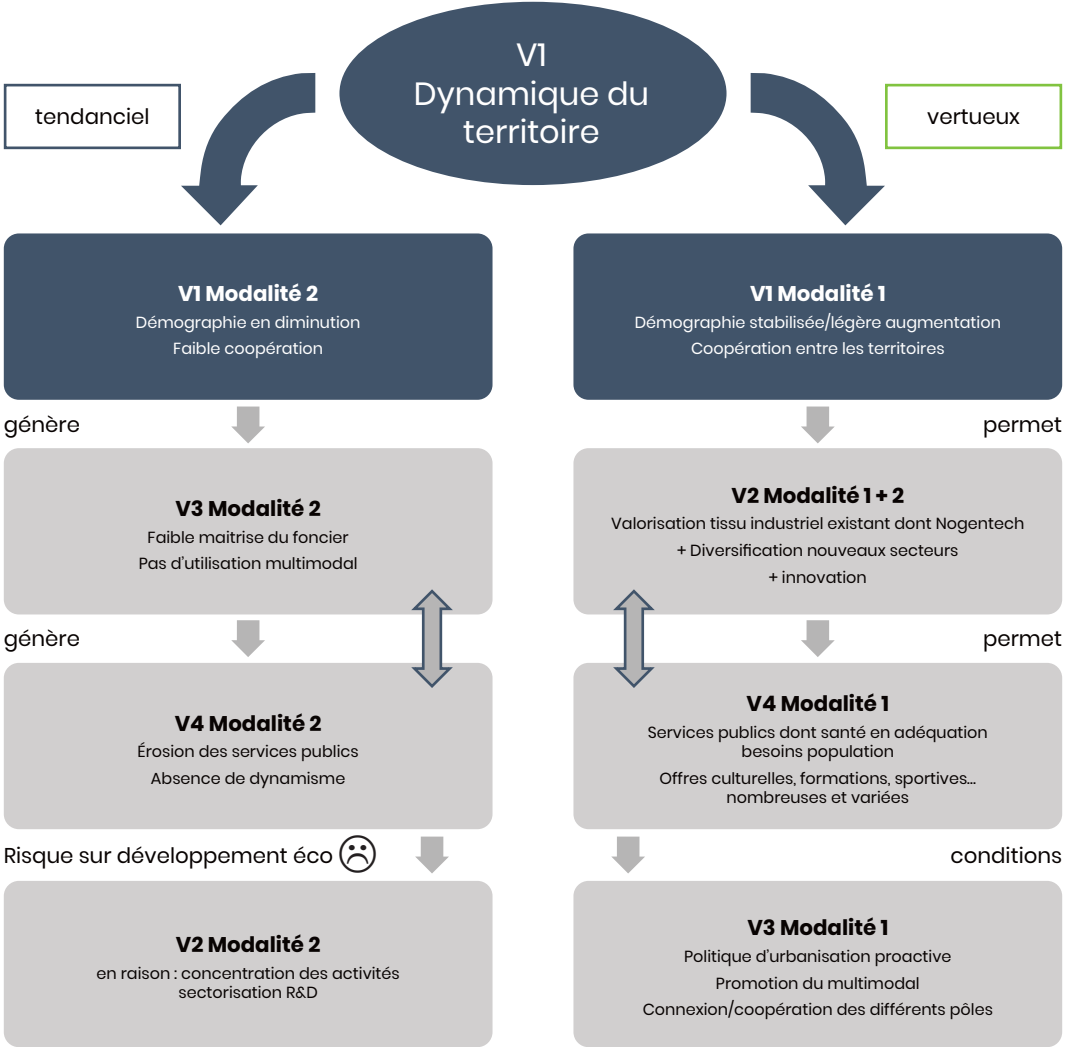
Deux scénarios pour Chaumont-Langres

Scénario tendanciel

Ce scénario envisage une poursuite de l'érosion de la situation avec une fragilisation des conditions de vie sur ce territoire (faible coopération, faible maîtrise du foncier, faiblesse du multimodal, érosion des services publics et au public) et une accentuation de la baisse de la population. Les conditions pour une stabilisation de l'activité économique ne sont pas réunies, le risque sur les entreprises implantées et sur la qualité de vie des habitants est accentué.

Scénario vertueux

Ce scénario envisage une inversion de la tendance à la baisse de la population locale. Le territoire s'inscrit dans une dynamique favorable au développement économique et à l'emploi (diversification de nouveaux secteurs et de l'innovation), dans un contexte d'attractivité retrouvée et d'une qualité de vie qui répond aux aspirations de la population (plus de collaboration, services présents en matière de santé, de culture et de sport, politique d'urbanisation proactive, développement du multimodal).



Des préconisations pour l'ensemble des zones d'emploi y compris Chaumont-Langres

L'absence de cohérence territoriale et de communauté de destin est mise en évidence dans les 3 zones d'emploi étudiées. La plupart de ces villes sont tournées vers d'autres territoires.

En filigrane, la crise sanitaire amène à réinterroger les politiques, qui ont conduit pendant des décennies de désinvestissement et de désindustrialisation, à une logique de métropolisation.

L'objectif est de maintenir une activité suffisante pourvoyeuse d'emplois voire une augmentation de l'activité existante ou le développement d'activités nouvelles.

L'émergence de deux idées majeures semble pouvoir répondre à ces problématiques liées au maillage territorial.

- D'une part, un maillage du territoire différent qui doit compenser les défaillances en matière de mobilité tout en limitant les déplacements afin de diminuer les effets de pollution.
- D'autre part, la reconquête de l'emploi pour se rapprocher des territoires, sortir de la dépendance et assurer la sécurité sanitaire, (la crise de la Covid19 ayant montré l'absence d'anticipation et de maîtrise), devrait passer par l'autonomie d'une partie de la production.

Enfin les propositions qui vont suivre essaieront de contribuer à la raison commune qui permettra de faire face non seulement à la crise actuelle mais également à celles qui se profilent.

Des préconisations pour une dynamique vertueuse de Chaumont-Langres

Miser sur le Parc National

- a. Écrire un projet à partir d'une concertation démocratique (habitants, élus, acteurs économiques, institutions, associations...) et en créant des synergies avec les acteurs ...
- b. Informer régulièrement tous les habitants de la zone et l'ensemble des acteurs engagés ... Contribuer au développement de la marque « Esprit Parc National » pour favoriser l'ensemble de ce qui existe sur le territoire de Chaumont-Langres...

Valoriser et reconnaître le tissu associatif

- a. Encourager et accompagner les partenariats entre les acteurs économiques et associatifs ...
- b. Faciliter le montage de projets collaboratifs, pourvoyeurs d'emplois, par les associations en leur dispensant des formations sur l'ingénierie et la gestion de projet ...

Optimiser le maillage territorial

- a. Entrer dans l'ère du numérique. Les préconisations faites pour l'ensemble des 31 zones relatives à la technologie, infrastructures numériques, tiers-lieux et les formations aux usages du numérique ont toutes leur place dans ce chapitre...
- b. Créer des synergies et contractualiser. En outre, l'ensemble des acteurs locaux, régionaux et nationaux devront dépasser les positions historiques actuelles et créer des synergies de l'ensemble des contractualisations existantes ou à venir ...

Tous les détails sont à retrouver dans le rapport du CESER.



Leçons de la crise sanitaire (Covid 19) :

Prendre en compte et exploiter de façon raisonnée et optimisée le patrimoine naturel favorisant la qualité de l'air et de vie, élément indispensable au bien-être de l'Homme.

Développer les circuits courts de distribution, le télétravail et la dématérialisation des démarches administratives en s'assurant de l'accessibilité.

Aider les associations qui ont été très réactives et rapides à s'investir (fabrication et distribution de masques, de sur blouses, de denrées, de marques de soutien aux personnels soignants, etc...). Elles portent et défendent les valeurs humanistes et civiques.

Conclusion

La mondialisation a atteint son paroxysme, l'optimisation des bas coûts a mis à mal la sécurité des individus. La dépendance à une même zone de production entraine une rupture des approvisionnements stratégiques notamment pour la santé (médicaments, masques...). Elle contribue également fortement au réchauffement climatique par un transport énergivore et offre des conditions de travail souvent indignes pour nombre de populations.

La tendance à une relocalisation de certaines activités était déjà engagée avant la crise sanitaire mais elle pourrait s'accélérer pour permettre de recouvrer une autonomie économique et sanitaire. Si cette tendance s'avère, les pays émergents vont subir les conséquences négatives de cette démondialisation.

Le risque est donc que la réponse à la crise soit **identitaire et provoque le repli sur soi**.

L'Humain est un être social, l'individualisme qui prévaut chaque jour davantage n'apporte pas de réponse satisfaisante et nourrit les méfiances. Il semble utile de ne pas oublier que la société d'aujourd'hui doit préparer celle de demain. Il est nécessaire de rappeler les fondamentaux d'une démocratie héritière des Lumières et du Conseil de la Résistance qui doit mettre au cœur de ses ambitions le vivre ensemble et la difficile harmonie entre les équilibres écologiques et les besoins de l'humanité. **Les générations futures doivent pouvoir hériter d'une société de coexistence dans un environnement de qualité.**

La zone d'emploi de Chaumont-Langres possède les clés de son propre succès.

Les défis du monde contemporain doivent être abordés de façon humaine **afin que chaque habitant puisse grandir et vieillir de façon sereine et harmonieuse.**

Chacun se doit d'être acteur.



CESER GRAND EST

5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Ch.
03 26 70 31 79